



Communiqué de presse 18/03/2022
Services du Collège réuni - Commission communautaire commune

Protégeons les personnes les plus vulnérables face à la remontée des nouveaux cas de Covid-19

Les indicateurs épidémiologiques en Région bruxelloise indiquent une légère augmentation suite au relâchement des mesures sanitaires. C'est pourquoi il reste important de continuer à protéger les personnes les plus vulnérables en adoptant les mesures sanitaires de base et en se faisant vacciner.

Si la hausse des nouvelles contaminations liées au Covid-19 était attendue par bon nombre d'experts, elle n'en reste pas moins sous stricte surveillance. Et pour cause, le secteur des soins de santé doit encore combiner la charge des patients souffrant du coronavirus ou de la grippe et le rattrapage des soins qui ont dû être reportés.

Pour éviter une escalade et continuer de se protéger et de protéger les personnes vulnérables de son entourage, la Cocom rappelle l'importance de la **vaccination** et du **respect des mesures sanitaires** de base.

La primo-vaccination contre le Covid-19 et son rappel restent les meilleures protections contre le virus, ses variants (actuels ou à venir) et les formes graves de la maladie lorsque l'on est infecté. **En effet, le taux de vaccination global permet d'atténuer le développement de nouveaux variants.** Pour se faire vacciner, il est possible de prendre rendez-vous sur la plateforme [Bru-Vax](#) ou en appelant le Call-Center au 02/214.19.19, ou bien de se rendre dans un point de vaccination sans rendez-vous. Toutes les informations sur les lieux de vaccination en Région de Bruxelles-Capitale sont disponibles sur le site web [coronavirus.brussels](#).

La vaccination doit toutefois être combinée au respect de certaines mesures sanitaires de base comme la bonne **ventilation** des espaces intérieurs ou encore le **port du masque** dès l'âge de 6 ans lorsque l'on se sent malade pour des contacts hors foyer, en particulier avec les personnes vulnérables.

Pour rappel, le masque buccal reste d'ailleurs obligatoire dans les établissements de soins, dans les cabinets médicaux et les officines des pharmaciens et dans les transports en commun. Il est aussi recommandé aux contacts à haut risque de se soumettre à un autotest quotidien jusqu'à sept jours après le début de l'infection. Il est toujours possible de se faire dépister en prenant rendez-vous via la plateforme [brussels.testcovid](#).

Par ailleurs, la Cocom recommande l'utilisation des outils digitaux développés en fin d'année dernière pour faciliter le testing et le tracing :

- l'[outil d'auto-évaluation](#), permettant d'évaluer si un test coronavirus est utile via un questionnaire simple en ligne et d'obtenir un code pour prendre un rendez-vous gratuit dans un centre de test bruxellois;
- le [formulaire autotest positif](#) permettant aux personnes ayant effectué un autotest positif de demander directement et immédiatement un code CTPC pour un test PCR,
- l'application [CoronAlert](#) reste un outil utile pour signaler les potentiels contacts à haut risque puisque ces derniers ne doivent plus se faire tester ou se placer en quarantaine depuis le 17 mars 2022.

Informations pratiques

Pour suivre nos actualités, suivez nos prochains point presse :

- le mardi **22 mars 2022** à 11h00
- et le mardi **26 avril 2022** à 11h00

Situation épidémiologique

Le **taux d'incidence** (c'est-à-dire le nombre d'infections pour 100.000 habitants sur 14 jours) **augmente légèrement** : il atteint maintenant le taux de 495 le 18/03, contre 453 le 11/03.

Le **taux de positivité** (soit la proportion de tests positifs par rapport à l'ensemble des dépistages effectués) est hausse également en passant à 15,7 le 18/03, contre 12,9% le 11/03.

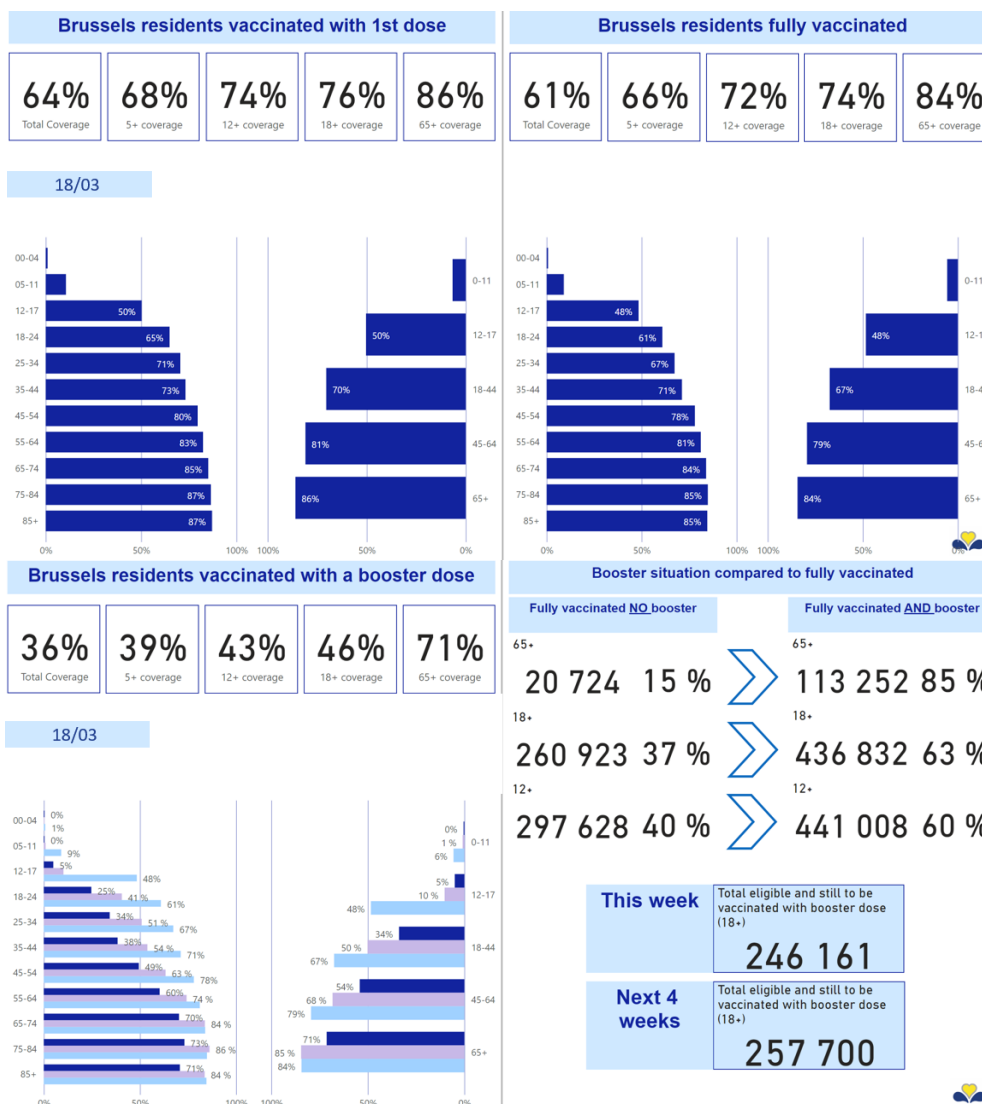
La **valeur R** (soit le nombre d'infections provoquées par une personne malade) **reste au-dessus du seuil de 1** à 1,14 le 18/03.

Admissions en hôpital et dans les unités de soins intensifs

Le nombre d'**hospitalisations** diminue. Ce 17/03, 194 personnes étaient hospitalisées en Région bruxelloise, contre 208 le 10/03. Le nombre de personnes en **unités de soins intensifs** dans les hôpitaux bruxellois **diminue légèrement** : il est de 27 le 17/03, contre 34 le 11/03.

On déplore 11 personnes décédées du Covid-19 cette semaine en Région bruxelloise.

Situation vaccinale au 18/03



La vaccination complète et le respect des gestes protecteurs et des mesures sanitaires restent essentiels pour se protéger des formes sévères de Covid-19 et des variants plus virulents.

Plus d'informations sur le dispositif Covid-19 à Bruxelles sur coronavirus.brussels. Suivez aussi notre actualité sur [Facebook](#), [Twitter](#) et [Instagram](#).